

## ***COMMUNIQUE***

---

Les temps sont difficiles et la crise est là... Pour s'assurer que chaque enfant, quels que soient les revenus de sa famille, puissent bénéficier, dans les meilleures conditions possibles, de la cantine scolaire, et donc se garantir au moins un repas de qualité par jour, nous avons décidé de modifier les tarifs de la restauration scolaire sur la base de coefficients familiaux.

Aussi, dès la rentrée de septembre, les tarifs, qui jusqu'ici étaient uniformes à 3,60 €, s'organiseront de la manière suivante :

- 2,00 € pour les familles dont le QF est inférieur à 400 €
- 3,00 € pour les familles dont le QF est compris entre 400 et 800 €
- 3,60 € pour les familles dont le QF est compris entre 800 et 1.500 €
- 4,30 € pour les familles dont le QF est supérieur à 1.500 €

AUTUN, le 15 juin 2009

Rémy REBEYROTTE  
Maire d'AUTUN  
Vice-Président du Conseil Général  
Président de la Communauté de  
Communes de l'Autunois